



Réunion du 15 octobre 2018

INFORMATIONS IMPORTANTES - RAPPEL SUITE A EXCLUSION

L'arbitre, ainsi que les joueurs ou dirigeants exclus par l'arbitre, doivent impérativement fournir un rapport dans les 48 heures.

Chaque personne a le droit d'expliquer le motif de son expulsion, ce qui permettra à la Commission de bien analyser la situation pour juger équitablement.

AVIS AUX CLUBS, AUX ARBITRES ET AUX SPECTATEURS

La Ville de Roanne lutte contre la « cigarette ».

La Délégation du Roannais de Football est partie prenante avec cette initiative et demande aux licenciés qui évolueront dans les stades de la Ville de Roanne de respecter cette décision.

Pensons à nos enfants qui pratiquent un sport pour leur santé : la fumée et les mégots ne sont que POLLUTION ! Merci !

Le président, Francis VIDRY

PARTENARIAT CHORALE BASKET

Dans le cadre du partenariat entre la Délégation du Roannais de Football et la Chorale de Roanne Basket, l'ensemble des licenciés de notre secteur peuvent bénéficier d'une offre promotionnelle sur la plupart des rencontres du championnat Pro B, par le biais du site Internet du club : www.chorale-roanne.com

- Pour la rencontre Chorale – Poitiers, en Championnat Pro B, du vendredi 19 octobre à 20h, les places en catégorie 4 vous seront proposées à 6 €, dans la limite des places disponibles. A cet effet, vous devez utiliser le code suivant : CHVSP0ITIERS-J2 (tout en majuscules et sans espace).